



CRÉDIT AGRICOLE S.A.

Paris, le 24 avril 2006

Communiqué de presse

CAPE CREE CAPENERGIE, 1ER FCPR DEDIE AUX ENERGIES RENOUVELABLES

Le marché des énergies renouvelables est promis à un fort développement et nécessite des besoins de financements croissants. Rappelons que la France a pris, dans le cadre du protocole de Kyoto, l'engagement de produire, à horizon 2010, 21% de son électricité à partir des énergies renouvelables contre 15% en 2005.

Dans ce contexte, Crédit Agricole Private Equity créé CAPENERGIE, premier FCPR institutionnel dédié aux énergies renouvelables : éolien, biomasse, solaire thermique et photovoltaïque, géothermie, biogaz, biocarburant, cogénération...

CAPENERGIE a pour stratégie d'investir dans des entreprises telles que des développeurs, des promoteurs spécialisés, des équipementiers, des opérateurs...mais aussi dans les financements de projets énergétiques.

Ce fonds, d'un montant minimum de 80 M€, a été souscrit par le groupe Crédit Agricole et sera proposé aux Caisses régionales et à des institutionnels tiers à compter de mi 2006.

CAPENERGIE s'inscrit dans l'offre environnement du groupe Crédit Agricole et dans sa stratégie de banque responsable en matière environnementale.